

HORAIRES D'OUVERTURE DÉCHÈTERIE D'ERSTEIN

ÉTÉ



période de l'heure d'été jusqu'au
25 octobre 2019 inclus

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi **13h à 18h**
Mercredi **Fermée**
Samedi **9h à 12h / 14h à 17h**
Dimanche **9h à 12h**

HIVER



période de l'heure d'hiver depuis le
26 octobre 2019 jusqu'au
28 mars 2020 inclus

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi **13h à 17h**
Mercredi **Fermée**
Samedi **9h à 12h / 14h à 17h**
Dimanche **9h à 12h**

FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

2019 : dimanche 14 juillet - jeudi 15 août - vendredi 1^{er} novembre - lundi 11 novembre - mercredi 25 décembre - jeudi 26 décembre - mercredi 1^{er} janvier

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Prochains rattrapages
collecte lors de jours fériés



La collecte du jeudi 15 août sera repoussée au vendredi 16 août
communes concernées : Hindisheim - Limersheim - Ichtratzheim

La collecte du vendredi 1^{er} novembre sera :
- avancée au jeudi 31 octobre pour la ZI d'Erstein
- repoussée au samedi 2 novembre
communes concernées : Erstein (+ annexe Krafft)

La collecte du lundi 11 novembre
sera repoussée au mardi 12 novembre
communes concernées : Schaeffersheim - Uttenheim - Osthouse

La collecte du mercredi 25 décembre
sera repoussée au vendredi 27 décembre
communes concernées : Hipsheim - Nordhouse

La collecte du jeudi 26 décembre
sera repoussée au vendredi 27 décembre
communes concernées : Hindisheim - Limersheim - Ichtratzheim

La collecte du vendredi 27 décembre
sera repoussée au samedi 28 décembre
communes concernées : Erstein (+ annexe Krafft)

Attention :
la collecte de la ZI d'Erstein est maintenue
au vendredi 27 décembre

La collecte du mercredi 1^{er} janvier sera repoussée au jeudi 2 janvier
communes concernées : Hipsheim - Nordhouse

Le mot du tri



Le tri sélectif



Le tri sélectif consiste à trier les déchets suivant leur nature : métaux, papier, verre, organique... pour faciliter ensuite leur traitement.

Les déchets sont donc triés par ceux qui les produisent, ou par des organismes spécialisés, en fonction de leur nature (métaux, verre, papier, végétaux, etc.), pour faciliter leur recyclage.

On appelle le tri sélectif "Tri à la source" lorsqu'il est fait avant une collecte sélective en porte à porte et "Tri par apport volontaire" lorsqu'il s'effectue à l'aide de conteneurs spécifiques situés en déchèterie ou sur la voie publique.

TRIER, C'EST PRÉSERVER NOS RESSOURCES NATURELLES

Les matériaux tels que l'aluminium, l'acier, le plastique ou le verre sont fabriqués à partir de ressources naturelles. En triant vos emballages, vous avez la garantie qu'ils seront effectivement recyclés, économisant ainsi des ressources naturelles.

Grâce au geste de tri des Français, plus de 40 millions de tonnes d'emballages ménagers ont été recyclés depuis 1993. Des tonnes de nouvelles matières premières ont réintégré un circuit de production, ce qui a permis de préserver les ressources non renouvelables ou en voie de raréfaction. Par exemple une tonne de canettes d'aluminium recyclée permet d'éviter l'extraction de deux tonnes de bauxite et une tonne de plastique recyclée permet d'économiser 650 kg de pétrole brut.

Le coin détente

Relie le déchet avec la matière correspondante :



Journal - Magazine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Carton
Boîte de conserve	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Plastique
Cannette de soda	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Verre
Bouteille d'huile	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Acier
Boîte de céréales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Papier
Bocal de confiture	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Aluminium

Solutions : journal - magazine avec papier, conserve avec acier, soda avec aluminium, bouteille huile avec plastique, boîte céréales avec carton, bocal avec verre.



1 rue des 11 Communes
B.P. 50057 - 67232 BENFELD Cedex
Tél. : 03 88 64 80 79
E-mail : service.om@cc-erstein.fr



ÉDITO

Chers concitoyens,

Sur le territoire du Pays d'Erstein, la collecte sélective de vos emballages se déroule en parallèle de celle des déchets ménagers. Cette collecte est réalisée grâce aux points d'apports volontaires et à la déchèterie d'Erstein mais également par l'intermédiaire des associations locales.

En effet, dans les 10 communes du territoire, des associations locales réalisent, avec le soutien de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, des campagnes de ramassage des vieux papiers et cartons en porte à porte.

L'article principal de ce numéro vous apportera des informations utiles quant à cette collecte.

Bonne lecture et bon tri à tous !

Jean-Marc WILLER

Président de la Communauté
de Communes du Canton d'Erstein

Martine HEYM

Vice-Présidente en charge
de la Gestion des Déchets



SPÉCIAL VACANCES

L'été est là, vive les vacances !

Devenu automatique à la maison, le geste de tri ne l'est plus forcément en vacances. Et pourtant les emballages à trier sont tous les mêmes, partout en France.

Même à l'étranger, vous trouverez presque partout un système de collecte sélective des déchets.

Pour davantage de renseignements, consultez le site www.vacancespropres.com

PAYEZ VOTRE REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE !

Les avantages :

- Un moyen de paiement simple,
- On n'oublie pas l'échéance,
- Prélèvement à échéance : 30 juin et 31 décembre.

Pour bénéficier de ce mode de paiement **simple et rapide**, un **unique formulaire** est à remplir et à renvoyer accompagné d'un **RIB**.

Vous pouvez obtenir ce formulaire en le téléchargeant sur le site Internet de la Communauté de Communes www.cc-pays-erstein.fr ou en contactant le service de facturation des ordures ménagères au 03.88.64.80.73.

Le Journal du TRI



INFO PRATIQUE : CONTACT SERVICE O.M.

Service de gestion et de facturation des déchets ménagers (pour le secteur du Pays d'Erstein) - 2 rue du Couvent à Erstein :

- Enregistrements/Facturations : 03.88.64.80.73
- Technique/Collectes/Informations : 03.88.64.80.79
- Email : service.om@cc-erstein.fr
- Déchèterie : 03.88.98.99.59 (aux heures d'ouverture)



ZOOM

LA COLLECTE DES PAPIERS/CARTONS PAR LES ASSOCIATIONS



Sur le territoire du Pays d'Erstein, la collecte sélective des **emballages papiers/cartons** se fait au niveau **des Points d'Apport Volontaires (PAV) et de la déchèterie...** mais également par l'intermédiaire des associations locales (ou assimilés : écoles...).

En effet, certaines associations locales réalisent, avec le soutien de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, **des campagnes de ramassage des vieux papiers et cartons en porte à porte.**

QUI ?

Les associations du territoire du Pays d'Erstein, qui souhaitent participer à cette collecte et qui sont organisées et engagées auprès de leur Mairie et de la Communauté de Communes (adultes et enfants membres des associations)



OÙ ?

Les communes concernées par ces collectes sont : Bolsenheim, Erstein, Hindisheim, Hispheim, Ichratzheim, Limersheim, Nordhouse, Osthouse, Schaeffersheim, Uttenheim.

QUAND ?

La fréquence des collectes varie en fonction des communes :

- ✓ Pour Erstein : tous les premiers samedis du mois
 - ✓ Pour les 9 autres communes : une à plusieurs fois par an
- Pour connaître les dates et modalités de ces ramassages, veuillez contacter la mairie de votre domicile.

QUOI ?

Cette collecte concerne exclusivement les emballages en carton, les papiers, les journaux et magazines des ménages.

- ✓ Journaux, magazines et prospectus
- ✓ Boîtes et suremballages en carton



ATTENTION ne sont pas concernés :

- ✗ Briques alimentaires
- ✗ Emballages sales et non vidés
- ✗ Couches
- ✗ Films en plastique
- ✗ Papier peint...
- ✗ Papier carbone, calque, photo, cadeau (plastifié)

Les professionnels ne sont pas concernés par cette collecte.



COMMENT ?

Pour faciliter la collecte, les particuliers sont invités à déposer leurs emballages dès la veille au soir devant chez eux, sur le trottoir (comme votre bac à ordures ménagères)

Conseils pratiques :

- 🗑️ Eviter les gros volumes
- 🗑️ Eviter les éléments volants (si possible attacher les emballages volants ou les ranger dans un carton)
- 🗑️ Eviter de gêner la circulation des usagers de la route (véhicules, vélos, piétons)



POURQUOI ?

Cette collecte propose un service de proximité supplémentaire et facilite le tri des emballages papiers/cartons.

Elle permet une valorisation sociale supplémentaire des associations qui la réalisent tout en leur assurant une aide financière complémentaire (50€ par tonne collectée), versée par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, en échange de ses actions.



COMBIEN ?

Tonnes collectées au cours des trois dernières années

	Collectes par les Associations	Collectes en Points d'Apports Volontaires (PAV)	Collectes en Déchèterie	TOTAL des papiers/cartons-journaux-magazines et briques collectés
2018	338 T soit 39% du total	573t	232t	1 143 tonnes
2017	371 T soit 33% du total	532t	233t	1 136 tonnes
2016	393 T soit 34% du total	530t	239t	1 162 tonnes

Avec un pourcentage de 33 à 39% des tonnages collectés (papiers-cartons-journaux-magazines-briques), la collecte réalisée par les associations et assimilés représente un élément essentiel du tri des emballages sur le territoire du Pays d'Erstein.

COMPOSTEURS

La Communauté de Communes met à disposition des usagers du territoire du Pays d'Erstein des composteurs à prix réduits.

Deux modèles sont proposés :

- Composteur 400L à 15€
- Composteur 600L à 25€



Le kit d'extension (pour passer de 400 à 600L) peut être acquis séparément au prix de 10€.

Paiement au Trésor Public uniquement, suite à facture envoyée à votre adresse.

Vous pouvez repartir directement avec votre bac à compost (en kit et encartonné).

ANIMATION DE PRÉSERVATION DES SOLS EN JARDINAGE NATUREL GRÂCE AUX BIODÉCHETS

La Communauté de Communes organise une après-midi de sensibilisation au compostage domestique et aux techniques alternatives de jardinage :

le **samedi 28 septembre** à partir de 14h sur le **terrain de l'Association Canop'Terre** d'Erstein

Cette animation sera **gratuite** et **ouverte à tous** ! Venez nombreux pour découvrir ou redécouvrir des méthodes de jardinage et la réduction des déchets !

Plan d'accès :



COLLECTE DES DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES

Les D.D.M. sont l'ensemble des déchets toxiques, inflammables ou corrosifs produits par les ménages (peintures, solvants, acides, désherbants, etc...). Ces déchets ne peuvent pas être pris en charge dans le cadre de la collecte usuelle des ordures ménagères, ni être déversés au réseau d'assainissement, sans créer des risques pour les personnes et l'environnement.



La prochaine collecte des D.D.M. aura lieu à l'arrière de la déchèterie d'Erstein :

- Le vendredi **11 octobre 2019** de **14h à 17h**
- Le samedi **12 octobre 2019** de **9h à 12h** et de **14h à 17h**

Rappel : Afin de ne pas gêner l'accès aux sites de la déchèterie et de la station d'épuration, merci de respecter la file d'attente et d'observer les indications des agents présents.



COLLECTE DES D.D.M. 2018 RETOUR D'EXPÉRIENCE

Les deux collectes des Déchets Dangereux des Ménages effectuées en 2018 ont permis de récupérer au total près de 20 tonnes de ces déchets.

Rappel : Certains types de déchets n'entrent pas dans la définition des déchets dangereux des ménages, à savoir : les médicaments (reprise en pharmacie), les déchets liés aux activités professionnelles (qui doivent être repris par des filières adaptées).

RAPPEL : LES PNEUS

Les pneus ne sont pas collectés à la déchèterie du Pays d'Erstein. Adressez-vous à votre revendeur pour leur reprise.



POINTS D'APPORT VOLONTAIRE RAPPELS

Les points d'apports volontaires, répartis sur le territoire de la Communauté de Communes, servent à la récupération des emballages : Papiers/Cartons - Plastique / Métal - Verre.

Toute autre catégorie de déchets, notamment les déchets ménagers, ne doit pas y être déposée... que ce soit dans les conteneurs ou à l'extérieur.

En cas de conteneur plein, ne déposez pas vos emballages au-dessus ni au sol afin d'éviter que ceux-ci ne soient dispersés par le vent ou les animaux errants.

- ✓ Dirigez-vous vers un autre point d'apport volontaire pour vous débarrasser de vos emballages.
- Pensez au voisinage :** pour éviter les nuisances sonores, évitez de déposer vos déchets de 20h à 8h.

